

Bribes oratoires

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **46 (1958)**

Heft 862

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-269280>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît le premier samedi de chaque mois

Compte de chèques postaux I. 943

<p>FONDATRICE DU JOURNAL Emilie GOURD</p> <p>RÉDACTION M^{me} WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges ADMINISTRATION ET ANNONCES M^{lle} Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS</p> <p>SUISSE 1 an Fr. 8.— (ab. min.) abonnement à « Femmes Suisses » compris. Les abonnements partent de n'importe quelle date Prix du numéro 35 centimes</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

La liberté est perdue, à coup sûr, si nous la tenons pour acquise.

Mary HYNDMANN.

XVIII^{me} CONGRÈS DE L'ALLIANCE INTERNATIONALE DES FEMMES

Du 25 août au 4 septembre
Enchantement d'Athènes et de la Grèce

Le congrès triennal de l'Alliance internationale Droits égaux, responsabilités égales, s'est déroulé dans la patrie de Platon et d'Aristote, à Athènes. On imagine aisément la joie qu'ont ressentie les déléguées à se retrouver dans un tel cadre. La séance d'ouverture eut lieu dans le Hall du Parnasse, pavovais aux couleurs des nations représentées. De nombreux orateurs se succédèrent, puis, on entendit Mlle Esther Graff, présidente de l'Alliance internationale, à laquelle se présentèrent les chefs des délégations, souvent en costume régional, escortées par l'étendard de leur pays, que portait une éclaircieuse.

Le message des Nations Unies fut transmis par M. James B. Orrick. Une première réception suivit cette séance solennelle, sur la terrasse du Tennis-Club, non loin du temple de Zeus Olympien. Le jour suivant, la maire de la ville reçut les congressistes, qui eurent ensuite le privilège unique d'assister, tandis que la lune se levait lentement, à la représentation d'Iphigénie à Aulis, d'Euripide, dans le théâtre antique d'Hérode Atticus, au pied de l'Acropole.

Un après-midi fut consacré au travail social accompli par les femmes grecques et à l'œuvre du Fonds de leurs Majestés, dans les villages dévastés du nord de la Grèce.

Les Femmes universitaires grecques invitèrent leurs hôtes au Pirée, dans un club dominant la baie. Lors d'une autre excursion, au Cap Sunium, on admira le coucher du soleil derrière les colonnes du temple de Poséidon.

Une soirée fut consacrée au tour de l'Acropole au clair de lune : une après-midi, à la visite d'un nouvel orphelinat pour filles et à des logements pour vieillards. Le gouvernement grec reçut aussi le congrès au Palace-Hôtel. Enfin ces moments de détente furent couronnés par une excursion de deux jours à Delphes, excursion offerte par l'Organisation nationale du tourisme. Le soir suivant, c'était la tragédie de Marsyas, accompagnée de danses, sur la plage de Vouliagmeni.

Encore une réception de l'Y.W.C.A., du Conseil international des femmes et enfin le dîner d'adieu au restaurant Asteria, à la plage de Glifada, près Athènes, où le Lyceum offrit une parade de costumes grecs, de l'époque minoëne à l'époque byzantine.

Travail assidu

Au milieu de tant de fêtes et de visites instructives, le congrès a-t-il travaillé ? Mais sans doute. Tous les matins, il se mettait à l'ouvrage jusqu'à deux heures de l'après-midi et il a fait le tour des sujets qu'il étudie et des buts qu'il cherche à atteindre. A cette occasion, il a entendu Me Lehmann (Paris), Mme Thanopoulos (Grèce), la Begum Anwar Ahmed (Pakistan, présidente actuelle de la Commission de la femme), Mme T. Leivo Larsson (Finlande), Mme Casinader (Ceylan), Mme Chic Adachi (Japon), Mme Addae (Ghana), Mme Lauritzen (Suède), Mme Figueroa (chef de la division des femmes au BIT) etc.

La présidente sortante, Mlle E. Graff présenta un rapport nourri sur l'activité du comité central pendant ces trois années et annonça que le prochain congrès est prévu pour 1960.

A la suite des conférences et travaux des commissions de nombreuses résolutions furent

Bribes oratoires

Mme Théodoropoulos, présidente grecque, souhaite la bienvenue

Je profite de cette occasion pour exprimer notre plus sincère gratitude à l'Alliance qui, il y a 38 ans, nous persuada de fonder notre Ligue et qui, depuis lors, nous a aidés pendant la dure campagne que nous avons menée en faveur des droits politiques féminins, droits que nous avons enfin obtenus en 1952...

Aujourd'hui, libres citoyennes, nous sommes conscientes de nos responsabilités, non seulement envers notre pays mais envers l'humanité entière...

Je désire encore exprimer la vive gratitude de notre ligue à Sa Majesté la Reine, qui a bien voulu agréer son gracieux patronage à ce congrès...

M. le Ministre Tsatsos accueille le congrès au nom du gouvernement grec

On considérait, autrefois, que les êtres que la nature avait créés différents, devaient avoir, en raison de cette différence naturelle, une place différente dans la société et dans l'Etat — d'où il résulta que le statut social et juridique de la femme fut, pendant des siècles, inférieur à celui de l'homme.

La nature peut avoir des sexes, mais l'esprit n'en a pas. Ces différences de sexes, qui furent un trait caractéristique de l'histoire jusqu'à notre époque, sont de plus en plus ramenées à leurs dimensions naturelles ; ce qui permet de placer tout être humain sur un pied d'égalité, dans tous les domaines où il apparaît comme personnalité spirituelle et non pas comme simple entité physique.

Tous les problèmes politiques sont, en dernier ressort, des problèmes d'éducation. Ils ne sauraient être résolus sans l'éducation constante de tous les êtres humains. Toutefois, l'éducation de la femme présente certains problèmes spéciaux dont chaque Etat devrait prendre soin, mais en premier lieu les femmes elles-mêmes, surtout celles qui, comme vous, occupent une position dirigeante dans leurs pays respectifs.

Mme Ezlynn Deraniyagala (Ceylan) la nouvelle présidente de l'Alliance

Je remercie mes collègues du comité et les déléguées assemblées en congrès, pour la confiance qu'elles me témoignent en me confiant cette grande responsabilité, spécialement les membres britanniques qui m'ont nommé imprudemment.

Je vous remercie au nom de mon association, de mes déléguées et de mon pays, pour l'honneur qui m'échoit. Et merci encore pour le tribut rendu aux femmes d'Asie par cette élection... Quand je considère la brillante succession des femmes qui ont occupé le poste où j'accède, je suis profondément conscient de ce qui me manque, personnellement et officiellement. Je me sens, en comparaison, étreinte et psychologiquement, cette comparaison s'impose à moi... tout ce que je peux promettre, c'est de faire de mon mieux, avec l'aide de chacune d'entre vous, du comité central et de ma propre association nationale... Je prie pour que, l'Alliance n'ait pas diminué en force et en stature, lorsque je remettrai le flambeau à celle qui me succédera...

rent prises qui réclament un nombre beaucoup plus considérable de **femmes députés** dans les parlements du monde et les conseils locaux ; pour atteindre ce but, il semble indispensable de **développer l'instruction civique** parmi les élèves des écoles et notamment parmi les filles et de leur donner un **sens précis de leur responsabilité civique**. Les électrices seront à même de comprendre pourquoi elles ont besoin de représentantes dans les parlements et d'autre part un nombre plus grand de femmes se préparera à la carrière politique.

On demande aussi que le pacte des droits de l'homme, en préparation assure **l'égalité des époux à l'égard du mariage**. Dans les régimes matrimoniaux, les époux doivent avoir des **droits égaux sur les biens communs**. Dans la législation fiscale, **l'imposition des revenus des époux doit être séparée**, sinon les couples sont indûment imposés. Les deux époux doivent avoir un **droit égal à la garde de leurs enfants**, chaque fois que le droit de garde est en cause.

On demande encore des **droits égaux**, pour les deux sexes, à **l'éducation**, à **la formation professionnelle**, et à **l'accès à toutes les professions**.

Les déléguées prient le Bureau international du Travail de créer un **Comité tripartite permanent**, qui s'occupera des problèmes des femmes travailleurs, sur une base méthodique, de longue haleine.

Enfin une **résolution d'urgence** demande au Conseil économique et social de reconsidérer la décision qui vient de prendre à la 26^{me} session (voir notre numéro du 4 oct.) : il a demandé au Secrétaire général de préparer une recommandation, mais c'est un projet de **convention** qu'il faut préparer concernant **l'âge minimum du mariage, le libre consentement des deux époux au mariage et l'enregistrement officiel et obligatoire du mariage**.

DÉCLARATION GÉNÉRALE

L'Alliance internationale des femmes :

s'engage à faire tous ses efforts en faveur des principes de la Déclaration des Droits de l'homme et en particulier pour que l'égalité soit assurée aux femmes aussi bien dans la loi que dans la pratique...

continuera ses efforts pacifiques en favorisant la compréhension internationale entre les femmes...

... affirme que le développement croissant des forces nucléaires doit être compensé par un renforcement de la discipline morale de l'humanité... fait appel à toutes les femmes pour qu'elles utilisent la puissance sociale et politique qu'elles ont acquise, à assurer la protection de l'humanité contre les effets nocifs des forces nucléaires et à exiger qu'elles soient consacrées uniquement à des fins pacifiques.

A nos abonnés

L'an qui s'annonce sera d'une importance exceptionnelle pour la cause des droits politiques féminins, puisque c'est en 1959 que, pour la première fois dans notre pays, la question sera posée aux électeurs sur le plan fédéral.

Le bulletin vert qui accompagne ce numéro revêt, de ce fait, une grande importance, lui aussi, puisque la fidélité de votre versement nous permet de poursuivre l'œuvre entreprise et de participer à la campagne de propagande qui accompagnera la campagne électorale au début de l'an prochain. Hâtez-vous donc de verser le montant de votre abonnement 1959.

8 frs (y compris « Femmes Suisses ») versement quelque peu anticipé qui permet à notre administration d'éviter l'encombrement postal de décembre.

Merci d'avance.

« Le Mouvement féministe »

Véhémente polémique

Au pavillon « Parents et enfants »

Mme Yvonne : Quel pavillon intéressant nous venons de visiter !

Mlle Rachel : Vous n'êtes pas difficile ! J'éprouve ici la plus grosse déception de mon voyage à Zurich.

Mme Yvonne : Pas possible Mais voyez donc ces stands aérés, artistement décorés, qui s'ouvrent sur ce large parterre formant comme une grande ronde autour des fleurs. Quelle harmonie dans cet ensemble ! quelle impression d'enfance heureuse il se dégage de tout ceci. Quelle paix !

Mlle Rachel : D'accord, mais c'est la paix par le vide.

Mme Yvonne : Oh ! peut-on dire ! Tout est parlant, au contraire, chaque division a sa signification bien précise. Aucune paroi n'est chargée d'images et de textes, mais c'est ce qu'il faut, c'est le style actuel. On ne doit indiquer que les lignes générales, le style dépoluillé l'exige.

Ici, on s'inquiète d'abord de l'enfant, dès qu'il s'annonce, on s'ingénie à donner à la mère la santé, l'équilibre qui assurent, à l'être quelle porte, ses meilleures chances ; l'accouchement ne doit susciter aucune anxiété, la préparation physique et mentale la libère des craintes superflues et des préjugés ancestraux.

Et voici que le bébé est arrivé. On l'entoure des précautions qui doivent le préserver sans l'amollir : bon air, propreté, calme, soleil. On le forme d'une main ferme, mais on l'entoure de l'amour dont il a besoin.

Il grandit. On continue de guider son développement en le fortifiant. Ses jeux sont un apprentissage de la vie, ils sont calculés pour que ses aptitudes aient l'occasion de se manifester.

De belles pensées, formulées par Pestalozzi, par Mme Necker de Saussure, par le Père Girard, ponctuent le déroulement de cette ligne éducative et relient les éducateurs de jadis aux découvertes des psychologues et des pédagogues actuels. On suit avec sollicitude l'enfant jusqu'à son adolescence, on suggère les occupations qui feront de ses loisirs, des heures de détente et d'enrichissement à la fois...

Mlle Rachel : Sans doute, tout ceci est fort bien pensé et présenté. Mais prenez garde : il ne s'agit que des **conditions d'une éducation réussie** ; des parents, conscients de leur res-

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle direction: E. PIOTET Tél. 24 14 27

- Formation de gouvernantes institutrices pour famille suisses et étrangères
- Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
- Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

EXTRAIT VITAMINEUX
Bévita
Pour assaisonner et tartiner

LEVURE VITAMINEUSE
Bévita
sous contrôle de l'Institut des vitamines

BUFFET CORNAVIN
E. L. NIEDERHAUSER